

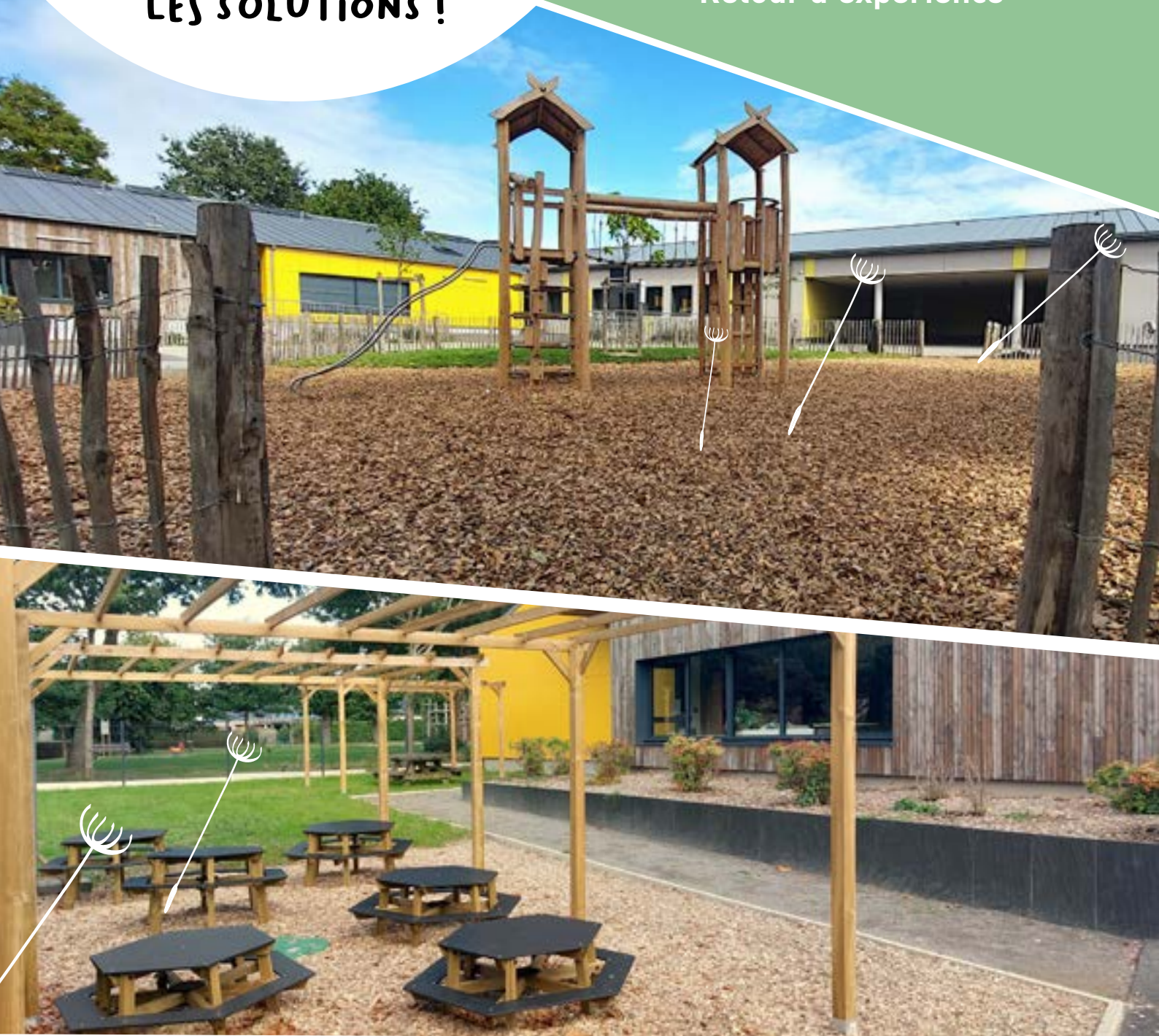
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE :

ESSAYONS
LES SOLUTIONS !



VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CHAVAGNE

Retour d'expérience



VERS UNE COUR D'ÉCOLE FRAÎCHE ET VÉGÉTALISÉE À CHAVAGNE

En complément du chantier de la nouvelle école, la commune de Chavagne a repensé et réaménagé la cour. L'objectif : végétaliser et désimperméabiliser pour s'adapter au réchauffement climatique. Ce projet concerté offre des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien, mieux partagés par toutes et tous et favorisant la biodiversité.

LES ÉTAPES CLÉS

Le projet a pris environ 2 ans, entre le lancement et la finalisation des travaux.

- 10 octobre 2023 : 1^{re} réunion de concertation : présentation des objectifs, travail de brainstorming en petits groupes pour imaginer la cour idéale, identifier les freins et leviers.
- 29 novembre 2023 : visite des cours végétalisées des écoles maternelle et élémentaire de Laillé : recueil des points forts et des difficultés, échanges avec les élus et services.
- 23 janvier 2024 : 2^e réunion de concertation suite aux propositions des différentes parties prenantes, présentation d'un plan.
- Décembre 2023 : candidature à l'appel à projet du fond vert « Renaturation des villes et villages ». Etant donné le renforcement des critères de sélection notamment en matière d'infiltration des eaux de pluie, le projet n'a pas été retenu.
- Août 2024 : débitumage et création des massifs.
- Septembre 2024 : pose des ganivelles et des copeaux ainsi que l'aménagement du talus.
- Novembre 2024 : plantation de l'ilot de fraîcheur.
- Février 2025 : pose de la cuve de 30000L et création de l'espace des pergolas.
- Avril 2025 : pose clôture en périphérie ouest et nord permettant l'ouverture d'un espace de verdure de 170m² pour la cour, engazonnement et plantation des massifs.
- Juillet 2025 : pose des aires de jeux, création d'un amphithéâtre, mise en place des pergolas.

PROCHAINES ÉTAPES

- Aménagement d'un amphithéâtre à côté du plateau sportif.
- Réalisation d'un potager avec les enfants.
- Mise en place d'une pompe pour la cuve afin de permettre son utilisation pour le désherbage et l'arrosage des massifs sur la commune.
- Création d'un amphithéâtre à proximité des jeux, création d'un espace cabane.
- Ajout de mobilier sur l'ensemble de la cour en fonction des besoins (bancs, table de pingpong, espaliers, rondins...).

Le groupe de concertation réunissait l'ensemble des parties prenantes : des représentants des différents services de la commune (technique, espaces verts, entretien, périscolaire), des élus, des équipes pédagogiques, des parents d'élèves. Les élèves ont également été consultés sur leurs souhaits.

L'APPUI DE L'ALEC

Avec le soutien de la Région Bretagne et de l'ADEME, l'ALEC du pays de Rennes a accompagné les premières étapes du projet pour l'organisation de deux réunions de concertation, l'apport de ressources et méthodes, le partage de retours d'expérience et la recherche de financements.



LES OBJECTIFS VISÉS

- Proposer un espace de fraîcheur.
- Désimperméabiliser et limiter le risque de crue en aval.
- Renaturer pour favoriser la biodiversité.
- Favoriser le bien-être et la santé en facilitant l'accès à la nature.
- Mener un travail participatif en concertation avec les différents acteurs/usagers.
- Créer différents espaces permettant à chaque élève de trouver sa place.

LES CHOIX TECHNIQUES

- Débitumage de 650 m² et remplissage de copeaux.
- Installation d'une cuve de 30 000 litres pour récupérer les eaux de toiture.
- Plantation d'arbres et d'arbustes.
- Création d'un amphithéâtre et d'un espace pergola.
- Agrandissement de la cour pour intégrer du terrain végétalisé.

FINANCEMENT ET COÛT

- Travaux d'aménagement (dont temps agents) : 63 039 €
- Acquisition des jeux : 22 590 €
- Total HT : 85 629 €

Cofinancé par Rennes Métropole, dans le cadre du Fonds métropolitain de transition écologique (FMTE), à hauteur de 20 000 €.

« L'équipe enseignante trouve que leur cadre de travail ainsi que celui des élèves est devenu bien plus agréable. Juste en regardant par la fenêtre du bureau, de la salle des maîtres mais aussi de certaines classes qui donnent sur la cour, c'est un autre univers, plus naturel, plus apaisant.

Les nouveaux jeux installés ont encore besoin d'être totalement apprivoisés par les enfants, certains n'étant pas encore accessibles. D'autres aménagements en cours n'ont pas pu être testés mais tout le monde a hâte de finaliser la suite de l'histoire (jardin, espaliers...), commencée par toute l'équipe éducative, dont les élèves qui ont toujours été très impliqués dans le projet : c'est en effet le conseil d'élèves qui a initié et proposé une 1re ébauche d'aménagement de cour, il y a 2 ans déjà.

Tous remercient l'équipe municipale pour leur écoute et implication.

MARYLINE LEROY, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

« La désimperméabilisation et la végétalisation permettent de lutter contre l'effet îlot de chaleur. C'est problématique quand les élèves passent environ 2h30 par jour dans la cour, quand il fait chaud.

RENÉ BOUILLON, MAIRE

« C'est un projet qui a suscité l'enthousiasme dès le début puisqu'il avait été demandé par l'équipe enseignante. La concertation a été mise en place dès le commencement avec l'accompagnement de l'ALEC et nous sommes vite arrivés à un plan qui satisfaisait les différentes parties. Par la suite, nous avons été pris par le temps et il a été plus dur d'organiser des réunions regroupant tous les acteurs. Je pense qu'il faut les fixer dès le début pour poursuivre cette logique. Une grosse difficulté a été de présenter une étude hydraulique dans un délai restreint et nous avons eu la déception de ne pas être éligible aux aides à part la métropole. Le résultat est néanmoins très satisfaisant pour le moment et les améliorations à venir ne feront qu'augmenter le plaisir des enfants à jouer dans la cour.

VALÉRIE EUN, ADJOINTE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Source : Ce retour d'expérience s'inspire grandement des travaux de BRUDED.



DES TERRITOIRES RÉSILIENTS : ESSAIMONS LES SOLUTIONS !



Réduire nos vulnérabilités face au changement climatique nécessite dès aujourd'hui de mettre en place des pratiques d'adaptation. Avec le soutien de la Région Bretagne et de l'ADEME, l'ALEC accompagne les collectivités grâce à plusieurs leviers : sensibilisation (visites, ateliers, webinaires) et accompagnement de projets.

L'enjeu est d'anticiper les impacts attendus à +2,7 °C en France en 2050 et +4 °C en 2100, par rapport à la période pré-industrielle. En parallèle, il faut continuer à réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour éviter un réchauffement rendant l'adaptation impossible.

Étés : -26 % de précipitations (fort accord des modèles).
Hivers : +14 % (accord moyen).
Précipitations très variables d'une année sur l'autre.
Confort d'été : besoins en fraîcheur x4,5 ; chauffage : -32 %.
Fortes pluies plus intenses : +6 à +34 % (incertitudes).

Source : OEB, Chiffres clés du climat en Bretagne, 2025

UN PROGRAMME RÉGIONAL POUR S'ADAPTER

Sous la bannière « Ambition Climat Bretagne », la Région Bretagne, l'ADEME, la DREAL, l'OFB et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne unissent leurs efforts pour accélérer l'adaptation climatique. Les 8 ALEC bretonnes, coordonnées par Breizh ALEC, accompagnent les collectivités via trois axes :



mise en réseau



sensibilisation



accompagnement

Objectif : renforcer notre résilience et prévenir les risques.

POUR EN SAVOIR ENCORE PLUS



Nathalie Gibot
02 56 85 66 31
nathalie.gibot@alec-rennes.org



Le Projet Adaptation au changement climatique
www.alec-rennes.org/usager/collectivites/adaptation-au-changement-climatique



**Énergie et climat :
agir ensemble pour mieux vivre aujourd'hui et demain !**